

Parcours certifiant Management des équipes internes et externes

Bloc de compétences d'un titre RNCP

Titre RNCP de 7 jours - 49h

Réf : ZEJ - Prix 2024 : 3 010€ HT

Ce parcours de formation représente le cinquième bloc de compétences constituant le titre certifié de niveau 7 (Bac+5) "Manager de la performance achat" reconnu par l'État. Ce parcours vous apprendra les bonnes pratiques du management d'équipe ainsi qu'à réussir vos entretiens individuels d'évaluation. Vous apprendrez également à organiser et coordonner vos partenaires externes en favorisant la coopération.

Ce cycle est composé de :

- Management d'équipe : expérimenter les bonnes pratiques (Réf. MEQ, 2 jours)
- Manager des prestataires de services (Réf. MGS, 2 jours)
- Réussir ses entretiens individuels d'évaluation (Réf. FYZ, 2 jours)
- Certification management des équipes internes et externes (Réf. ZQQ, ½ journée)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Les fondamentaux du management d'équipe

Organiser le travail d'une équipe de prestataires au quotidien

Acquérir des techniques efficaces de communication lors d'entretiens

CERTIFICATION

Chaque bloc de compétences est validé au travers d'un examen écrit sous la forme d'une étude de cas (Réf. ZQQ).

Certification déposée par ESG. Arrêté du 26 septembre 2016 publié au Journal Officiel du 04 octobre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 12/2022

1) Cerner ses missions et son rôle de manager d'équipe

- Animer une organisation.
- Coordonner le travail et réduire les dysfonctionnements.
- Développer les compétences de son équipe.
- Fixer des objectifs individuels et collectifs.
- Définir les rôles de chacun, les réguler.

Exercice : Atelier mind mapping : construire un plan de progression des collaborateurs.

2) Savoir instaurer un management hors hiérarchie

- Clarifier les rôles, missions et objectifs.
- Structurer le cahier des charges et organiser l'entretien de contribution.
- Identifier les objectifs des prestataires avec la méthode SMART.
- Cerner leurs attentes et motivations.
- Organiser et gérer une équipe de prestataires au quotidien : organigramme des tâches, types de réunions.
- Construire la matrice des rôles et responsabilités.
- Définir et suivre les résultats attendus de la prestation : enchaînement des tâches, indicateurs de suivi.

PARTICIPANTS

Chefs d'équipe, managers, responsables de service, chargés de mission RH, responsables RH.

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un diplôme de niveau 6 (Bac +3). Si ce n'est pas le cas, être titulaire d'un niveau 5 (BAC+2) et 3 ans d'expérience, sous réserve de la validation du dossier VAP par le certificateur.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

- Établir une relation de partenariat : concertation, coopération, mise en valeur des intérêts communs.

Exercice : Répertorier les éléments qui conditionnent le choix de délais entre les réunions de suivi. Construction du métaplan.

3) Structurer ses entretiens opérationnels

- Se formaliser un objectif.
- Préparer son entretien efficacement.
- Réguler le dialogue par l'écoute active.
- Mettre en place les conditions matérielles.
- Adopter le bon état d'esprit.

Travaux pratiques : Formalisation d'objectifs d'entretiens sur la base de la réalité des participants.

LES DATES

Ce parcours est composé d'un ensemble de modules. Les dates indiquées ci-dessous correspondent aux premières sessions possibles du parcours.

CLASSE À DISTANCE
2024 : 23 mai, 20 juin, 11 juil., 19 sept., 07 nov., 14 nov., 12 déc.

PARIS
2024 : 16 mai, 13 juin, 04 juil., 12 sept., 24 oct., 07 nov., 05 déc.

LYON
2024 : 19 sept., 14 nov.

AIX-EN-PROVENCE
2024 : 13 juin, 12 sept., 05 déc.

ANGERS
2024 : 19 sept., 12 déc.

BORDEAUX
2024 : 13 juin, 12 sept., 05 déc.

VALENCE
2024 : 20 juin, 19 sept., 12 déc.

CLERMONT-FERRAND
2024 : 20 juin, 19 sept., 12 déc.

DIJON
2024 : 19 sept., 14 nov.

GRENOBLE
2024 : 19 sept., 14 nov.

LILLE
2024 : 13 juin, 12 sept., 05 déc.

LIMOGES
2024 : 20 juin, 19 sept., 12 déc.

MONTPELLIER
2024 : 19 sept., 14 nov.

NANCY
2024 : 20 juin, 19 sept., 12 déc.

NIORT
2024 : 19 sept., 14 nov.

ORLÉANS
2024 : 13 juin, 12 sept., 05 déc.

REIMS
2024 : 12 sept., 05 déc.

NANTES
2024 : 10 juin, 13 juin, 12 sept., 05 déc.

RENNES
2024 : 19 sept., 14 nov.

PAU
2024 : 19 sept., 12 déc.

BREST
2024 : 20 juin, 19 sept., 12 déc.

CAEN
2024 : 20 juin, 19 sept., 12 déc.

MARSEILLE
2024 : 20 juin, 19 sept., 12 déc.

METZ
2024 : 20 juin, 19 sept., 12 déc.

MULHOUSE
2024 : 20 juin, 19 sept., 12 déc.

AVIGNON
2024 : 20 juin, 19 sept., 12 déc.

SAINT-ÉTIENNE
2024 : 19 sept., 12 déc.

LE MANS
2024 : 12 sept., 05 déc.

ROUEN
2024 : 12 sept., 05 déc.

SOPHIA-ANTIPOLIS
2024 : 13 juin, 12 sept., 05 déc.

STRASBOURG
2024 : 13 juin, 12 sept., 05 déc.

TOULON
2024 : 19 sept., 12 déc.

TOULOUSE
2024 : 13 juin, 12 sept., 05 déc.

TOURS
2024 : 12 sept., 05 déc.

BRUXELLES
2024 : 20 juin, 19 sept., 12 déc.

LUXEMBOURG
2024 : 19 sept., 12 déc.